A 2026.09.11

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Arrondissement de LIMOUX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

MAIRIE de COMUS
Code Postal : 11340

Arrêté portant règlementation de la circulation
Pour cause de travaux

Le Maire de COMUS,

VU les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le code de la route ;
Vu le Code de la VOIRIE Routière ;
VU, la demande en date du 11/09/2026, présentée par l'entreprise ROBERT, représentée par Jean ROBERT

ARRETE

Article 1 :
A compter du 21/09/2026, et jusqu'à l'achèvement des travaux, prévu le 21/11/2026, la circulation de tous les véhicules sera interdite et le stationnement sera interdit au droit des travaux, afin que l'entreprise ROBERT puisse procéder à l'enfouissement des réseaux pour le compte du SYADEN au Cami del Carriras, Cami del Boume et Carrier de la Gleisa.
La circulation sera rendue aux riverains les soirs et week-ends.
La signalisation adéquate et un aménagement pour le passage et la sécurité des piétons devront être installés par la société et pendant toute la durée des travaux.

Article 2 :
Le permissionnaire à la charge de la signalisation de son chantier dans les conditions prévues par l'instruction ministérielle de la signalisation routière. Il sera en outre responsable de tous dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

A Comus, le 21 septembre 2026
Le Maire,
Jean-Claude PÉLOFI